

Charte relative aux intervenants au 15 janvier 2021

Contact : Nathalie ISABELLE nathalie.isabelle@carco.fr

I - Soumettre une proposition : mode d'emploi

*Soumettre une Session Thématique, une Rencontre avec l'Expert, un Débat, une session Forum des Associations avant **le lundi 1^{er} mars 2021***

Soumettre un Poster avant le mardi 31 août 2021

A. Mode d'emploi général

1. Créer votre profil en remplissant le formulaire proposé (ou entrer vos identifiants) et cliquez sur soumettre
2. Choisir le type de communication (Session Thématique, Débat, Rencontre avec l'Expert, Forum des Associations, Poster) puis la thématique à choisir entre :
 1. Addictions
 2. Biologie, Psychopathologie, Recherche
 3. Clinique
 4. Enfants et Adolescents
 5. Psychiatrie de la Personne Âgée
 6. Psychiatrie et Société
 7. Thérapeutiques
3. Cliquez sur soumettre
4. Remplir le formulaire de soumission comme indiqué en respectant les consignes de rédaction (cf ci-dessous)
5. Cliquez sur soumettre
6. Dernière étape de confirmation => Re cliquez sur soumettre, vous recevrez un mail de confirmation
7. Remarque : une même personne ne peut intervenir qu'une seule fois en tant qu'orateur. Il en est de même pour la fonction de président, modérateur ou discutant (sauf pour les membres du bureau et des comités du CFP qui pourront présider et modérer plusieurs fois). Nous vous demandons de vous assurer que les orateurs proposés sont disponibles du mercredi 1^{er} au samedi 4 décembre 2021 inclus.
8. Un auteur ne peut soumettre qu'un seul Poster en première signature.

B - Quoi soumettre et comment ?

1 - Sessions Thématiques (durée 1h30) comprenant celles des JPPA :

- 3 orateurs d'équipes différentes (le bureau privilégiera toujours, à qualité égale, les équipes d'origines différentes)
- Toute ou partie des communications peuvent être en anglais mais il n'y a pas de traduction simultanée prévue.

- Le **correspondant** sera obligatoirement :
 - 1 des 3 orateurs de la session
- Le **président** sera :
 - soit l'orateur correspondant
 - soit désigné par le bureau du CFP parmi ses membres ou ceux des différents comités ou un orateur déjà pris en charge par le congrès

Lors de la soumission, il vous sera demandé :

- Le titre global de la Session Thématique
- Le titre de chaque communication
- Le nom de chaque orateur et leurs coordonnées (mail obligatoire)
- Un résumé global présentant la session (si elle est acceptée, chaque orateur devra rédiger le résumé de sa communication **avant le samedi 31 juillet 2021**).

2 - Débats (durée 1 h00) :

- 2 débatteurs (pour/contre)
- Langue utilisée : le français
- Le **correspondant** sera :
 - 1 des 2 débatteurs
- Le **modérateur** sera :
 - désigné par le bureau du CFP parmi les membres des différents comités du CFP

Lors de la soumission, il vous sera demandé :

- Le titre du débat
- Le nom de chaque débatteur et leurs coordonnées (mail obligatoire)
- Un résumé mentionnant clairement la position de chaque débatteur

3 - Rencontres avec l'Expert (durée 1 h00) :

- 1 expert
- Langue utilisée : le français ou l'anglais
- Le **correspondant** sera :
 - l'expert
- Le **modérateur** sera :
 - désigné par le bureau du CFP parmi les membres des différents comités du CFP

Lors de la soumission, il vous sera demandé :

- Le titre de la Rencontre avec l'Expert
- Le nom de l'expert son affiliation et son expertise dans le domaine (Position, 2 publications représentatives, intervention dans des programmes de formation)
- Un résumé

C - Consignes de rédaction (tous les paramètres sont intégrés sur le formulaire informatique) mais

1. Le résumé devra comporter au maximum 2500 caractères (signes et espaces inclus) hors mots clés, références bibliographiques, etc
2. 6 mots clés maximum, 5 références bibliographiques maximum, liens d'intérêt ou non
3. Afin d'être en conformité avec la réglementation, vous devez utiliser dans votre résumé les DCI des médicaments, tout nom commercial étant prohibé.
4. Vous pouvez intégrer un pdf, à condition qu'ils soient très lisibles et qu'ils supportent la réduction. Ils doivent donc contenir peu de texte.
5. Les langues utilisées pour la saisie de votre résumé sont le français ou l'anglais.
6. Les résumés des communications retenues seront publiés sur la plateforme du CFP.

D - e-CFP

Des formats digitaux viendront compléter l'offre proposée aux participants au CFP2021.

Dès lors, un accord pour un enregistrement d'un format synthétique et digital de chaque intervention retenue pour le **e-CFP** sera demandé à chaque orateur après l'annonce du programme.

Il est également possible que certaines propositions qui n'auraient pas été retenues officiellement puissent être présentées dans un programme à la demande en ligne.

II – Prise en charge des orateurs

(Attention : nous vous conseillons de solliciter dès à présent le service formation de votre établissement pour la prise en charge de votre inscription)

1 - Rencontres avec l'Expert, Sessions Thématiques, Débats, Partages de Pratiques Cliniques et JSIRP

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

Inscription* au Congrès

Hébergement** pendant **2 nuits maximum**, petits-déjeuners compris et taxes de séjour entre le 1^e et le 4 décembre dans l'un des hôtels orateur du congrès (excepté pour la JSIRP entre le 30 novembre et le 3 décembre). Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

Le congrès ne prendra pas en charge

transport* vers et de la ville du congrès

frais de restauration

frais de taxis ou VTC ou transports publics

extras dans les hôtels

toute demande reçue après le 31 juillet 2021 (hébergement)**

Les orateurs invités par un laboratoire pharmaceutique ne seront pas pris en charge par le Congrès.

Toute annulation de chambre d'hôtel sera refacturée à l'intervenant.**

*** Inscription**

Si l'orateur fait prendre en charge son inscription par son établissement ou autre entité (association, exercice libéral...), le congrès pourra alors prendre en charge tout ou partie de ses frais de transports : aller et retour, avion ou train ou voiture (sur justificatif essence, péage) en Europe uniquement. Dès réception de la confirmation de la prise en charge ou du paiement de l'inscription de l'orateur, le congrès pourra faire ses réservations de transport selon ses desiderata.

Si l'orateur souhaite effectuer ses réservations par ses propres moyens, les frais seront alors remboursés après le Congrès sur présentation des justificatifs originaux dans la limite de 150 euros (Paris et Région Parisienne) et 300 euros (Province et Europe).

****Hébergement**

Le CFP a pré-réservé des blocs de chambres pour ses orateurs jusqu'au 31 juillet 2021. En conséquence, il vous sera demandé si votre proposition est retenue de communiquer vos desiderata avant cette date.

2 - Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale (JACC) et Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA)

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

Inscription* au Congrès

Hébergement** pendant **1 nuit maximum**, avec petit-déjeuner et taxes de séjour la nuit du 30 novembre au 1^e décembre (JACC) et la nuit du 3 au 4 décembre (JPPA) dans l'un des hôtels orateurs du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

Le congrès ne prendra pas en charge

transport* vers et de la ville du congrès

frais de restauration

frais de taxis ou VTC ou transports publics

extras dans les hôtels

toute demande reçue après le 7 septembre 2021 (hébergement)**

*** Inscription**

Si l'orateur fait prendre en charge son inscription par son établissement ou autre entité (association, exercice libéral...), le congrès pourra alors prendre en charge tout ou partie de ses frais de transports : aller et retour, avion ou train ou voiture (sur justificatif essence, péage) en Europe uniquement. Dès réception de la confirmation de la prise en charge ou du paiement de l'inscription de l'orateur, le congrès pourra faire ses réservations de transport selon ses desiderata.

Si l'orateur souhaite effectuer ses réservations par ses propres moyens, les frais seront alors remboursés après le Congrès sur présentation des

justificatifs originaux dans la limite de 150 euros (Paris et Région parisienne) et 300 euros (Province et Europe).

****Hébergement**

Le CFP a pré-réservé des blocs de chambres pour ses orateurs jusqu'au 31 juillet 2021. En conséquence, il vous sera demandé si votre proposition est retenue de communiquer vos desiderata avant cette date.

Les orateurs invités par un laboratoire pharmaceutique ne seront pas pris en charge par le Congrès.

Toute annulation de chambre d'hôtel sera refacturée à l'intervenant.**

3 – Conférences plénières

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

Inscription au Congrès

Transport vers et de la ville du congrès **(en Europe exclusivement, sauf dérogation du bureau)**

Hébergement** pendant **2 nuits maximum**, petits-déjeuners compris entre le 1^e décembre et le 4 décembre 2021 dans l'un des hôtels orateurs du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

**Le congrès ne prendra pas en charge
frais de restauration
extras dans les hôtels**

****Hébergement**

Le CFP a pré-réservé des blocs de chambres pour ses orateurs jusqu'au 31 juillet 2021. En conséquence, il vous sera demandé si votre proposition est retenue de communiquer vos desiderata avant cette date.

4 - Forum des Associations

Le comité d'organisation ne prend en charge aucun frais relatif aux présidents, modérateurs et orateurs des sessions du Forum des Associations. Les frais de transport, hébergement, inscription et autres dépenses éventuelles restent à la charge de l'Association ou de chacun.

5 - Symposia Satellites, Ateliers Technico-Pratiques

Le congrès ne prend en charge aucun frais quels qu'ils soient pour les intervenants des Symposia Satellites et des Ateliers Technico-Pratiques. Ils devront être inscrits au congrès.

Dans le cas où l'orateur sollicité n'est pas intervenant du programme officiel du congrès, le niveau de la prise en charge est à l'appréciation de l'initiateur.

Dans le cas où l'orateur sollicité serait un intervenant du programme officiel du congrès, l'initiateur devra prendre en charge les frais à hauteur minimale de ceux détaillés plus haut.

III - Structure du programme du congrès

1 - Conférences (proposées et choisies par le comité d'organisation du congrès)

1 conférencier et 1 président

1 Cérémonie d'ouverture et conférence inaugurale

Mercredi 1^e décembre de 17h45 à 19h15

5 Conférences plénières : 1 par demi-journée

Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 décembre de 11h00 à 12h00

Jeudi 2 et vendredi 3 décembre de 13h45 à 14h45

2 - 16 Rencontres avec l'Expert (soumission avant le lundi 1^e mars 2021)

1 expert orateur (modérateur désigné par le bureau du CFP)

de 8h00 à 9h00

Jeudi 2 décembre

6 rencontres en parallèle

Vendredi 3 décembre

6 rencontres en parallèle

Samedi 4 décembre

4 rencontres en parallèle

3 - 26 Sessions Thématiques (soumission avant le lundi 1^e mars 2021)

1 président (un des orateurs ou désignés par le bureau du CFP) et

3 orateurs (20 mn par orateur)

Jeudi 2 décembre

de 9h15 à 10h45

6 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30

6 sessions en parallèle

Vendredi 3 décembre

de 9h15 à 10h45

5 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30

5 sessions en parallèle

Samedi 4 décembre

de 9h15 à 10h45

4 sessions en parallèle

4 - 8 Sessions JPPA (soumission avant le lundi 1^e mars 2021)

1 président désigné par le bureau du CFP et 3 orateurs (20 mn par orateur)

Vendredi 3 décembre

de 8h00 à 9h30

de 9h30 à 11h00

de 12h15 à 13h45

de 15h00 à 16h30

Samedi 4 décembre
de 8h00 à 9h30
de 9h30 à 11h00
de 13h00 à 14h30
de 14h45 à 16h15

5 - 11 Débats (soumission avant le lundi 1^e mars 2021)
2 débatteurs (pour/contre) (modérateur désigné par le bureau du CFP)

Jeudi 2 décembre
de 12h30 à 13h30 6 sessions en parallèle
Vendredi 3 décembre
de 12h30 à 13h30 5 sessions en parallèle

6 - Partages de Pratiques Cliniques
2 orateurs (modérateur désigné par le bureau du CFP)

Durée 1h30

Pas de soumission en ligne. Proposition à envoyer à
rimplinger.brigitte@wanadoo.fr et yves.sarfati@free.fr

7 - Posters (soumission avant le mardi 31 août 2021)

Un auteur ne peut soumettre qu'un seul poster en 1^e signature.
Après soumission sous forme de résumé au conseil scientifique, celui-ci confirmera, ou non, la forme de présentation :

- Affichage simple pendant toute ou partie de la durée du congrès

ou

- Affichage et présentation orale par le 1^{er} auteur.

La confirmation définitive d'affichage et/ou de présentation est soumise à l'obligation d'inscription au congrès du 1^e auteur. Les textes des posters retenus seront publiés.

Les 1^e auteurs des 10 meilleurs posters toutes thématiques confondues présenteront leur travail lors d'une communication orale. Il sera décerné le prix du meilleur poster 2021.

8 - Forum des Associations (soumission avant le lundi 1^e mars 2021)
1 président et 3 orateurs

Les organisateurs du congrès mettent gracieusement à la disposition des associations partenaires qui auront apporté une réelle contribution au CFP une salle de réunion sous réserve d'acceptation du programme soumis :

Mercredi 1^e décembre de 9h00 à 17h30 (19 créneaux)

Samedi 4 décembre de 14h00 à 17h00 (à confirmer)

Thème, sujets et orateurs seront validés par le conseil scientifique après soumission.

La participation à la réunion est libre de droit d'entrée.

Par contre, les participants et orateurs du Forum des Associations devront acquitter les droits d'inscription au congrès s'ils souhaitent assister aux sessions scientifiques officielles du jeudi 2 au samedi 4 décembre 2021.

Les résumés des communications présentées dans le Forum des Associations seront publiés.

9 - Symposia Satellites

Le schéma, la structure et l'auditoire des Symposia sont du ressort de l'initiateur.

Néanmoins, l'initiateur devra soumettre au conseil scientifique, pour validation, un programme scientifique détaillé (thème, titres des présentations, nom des intervenants).

Les Symposia Satellites sont proposés aux créneaux horaires suivants :

Mercredi 1 ^e décembre	
16h00 à 17h30	exclusif pharma
Jeudi 2 décembre	symposia en parallèle
16h40 à 18h10	
Vendredi 3 décembre	symposia en parallèle
16h40 à 18h10	

IV - Participation des orateurs

1 - Conférences / Rencontres avec l'Expert / Sessions Thématiques / Débats / Partages de Pratiques Cliniques

Un même orateur ne peut **présider ou modérer ou discuter qu'une seule fois** (à l'exception des membres du bureau du CFP, des Comités du CFP et du Comité Local d'Organisation) **et communiquer qu'une seule fois** lors du congrès quelle que soit la « catégorie » choisie (hors Forum des Associations). Des exceptions pourront néanmoins être faites en cas de force majeure (exemple : grève SNCF,...)

2 - Symposia Satellites, Ateliers Technico-Pratiques

Le choix des intervenants est laissé à la décision de l'initiateur, sous réserve de validation par le comité scientifique du congrès.

Les initiateurs des Symposia Satellites et Ateliers peuvent solliciter les orateurs intervenant dans le programme officiel du congrès, en tant que président, modérateur, orateur ou discutant.

Néanmoins, l'orateur sollicité ne pourra intervenir ou présider qu'une seule fois dans 1 symposium sponsorisé. Il ne pourra donc intervenir que pour un seul laboratoire pendant toute la durée du Congrès.

3 – Forum des Associations

Les présidents, modérateurs, orateurs acceptés dans le programme du congrès peuvent intervenir au cours des sessions du Forum des Associations autant qu'ils le souhaitent.

V - Modalités pratiques d'organisation du CFP

1 - Conférences (1h)

Lieu : amphithéâtre

Conférence d'un orateur de 40 à 45 mn

Rôle du Président :

- Introduire le Conférencier en le présentant ainsi que le titre de sa présentation (5 mn)
- Conclusion et synthèse (10 mn)

Pas de question avec la salle

2 - Sessions Thématiques (1h30)

Lieu : salle moyenne ou grande

Trois communications sur le même thème (20 mn + 5 mn de questions)

Rôle du président désigné par le bureau du CFP :

- Introduire le thème et les orateurs (5 mn)
- Faire respecter le temps de parole
- Animer la discussion avec la salle
- Conclure (5 mn)

3 - Rencontres avec l'Expert (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Un exposé de l'expert de 30 mn

Discussion avec la salle de 20 mn

Rôle du modérateur désigné par le bureau du CFP :

- Préparer la rencontre avec l'expert en amont
- Introduire le thème et l'expert (5 mn)
- Faire respecter le temps de parole
- Animer la discussion avec la salle
- Conclure (5 mn)

4 - Débats (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Une présentation des termes d'un débat contradictoire entre 2 intervenants :

Pour : 15 mn

Contre : 15 mn

Discussion avec la salle 20 mn

Rôle du modérateur désigné par le bureau du CFP :

- Préparer le débat en amont de celui-ci
- Introduire la controverse et les débatteurs (5 mn)
- Faire respecter le temps de parole
- Modérer le débat avec la salle
- Conclure (5 mn)

5 - Posters

Visite de l'espace poster pendant les pauses

Session communication orale des 10 meilleurs posters

V - Thématiques et Journées du CFP

1 - Thématiques 2021

Addictions
Biologie - Psychopathologie - Recherche
Clinique
Enfants et adolescents
Psychiatrie de la Personne Âgée
Psychiatrie et société
Thérapeutiques

2 - 6^e Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA)

Vendredi 3 décembre (8h00 - 16h30) et samedi 4 décembre (8h00 - 16h15)

Les meilleures propositions Psychiatrie de la Personne Âgée seront retenues pour constituer le programme des JPPA.

3 - Partages de Pratiques Cliniques

Correspondants : Yves SARFATI et Brigitte RIMLINGER
rimlinger.brigitte@wanadoo.fr et yves.sarfati@free.fr

4 - 4^e Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale

Mercredi 1^e décembre (9h30 - 17h30)

Correspondant : Denis LEGUAY denis.leguay@free.fr

5 - 4^e Journée Sciences Infirmières et Recherche Paramédicale

Mercredi 1^e décembre (9h30 - 17h30)